

Principauté de Monaco

S.E.M. Franck Biancheri

**Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures
et pour les Affaires Economiques et Financières Internationales**

Les besoins de développement de l'Afrique

22 septembre 2008

Monsieur le Président,

Alors que nous avons déjà parcouru la moitié du chemin pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, leur réalisation est encore incertaine et la question du développement de l'Afrique est désormais centrale.

En effet, alors que la situation s'est significativement améliorée dans d'autres régions du monde, les retards accumulés en matière de développement humain en Afrique sub-saharienne demeurent toujours préoccupants.

La Déclaration que nous allons adopter est cruciale car elle va permettre de recentrer les efforts en faveur de ce Continent sur des domaines clefs d'intervention et de renouveler notre soutien en faveur du NEPAD.

Les trois quarts des africains en situation de grande précarité vivent dans des zones rurales ; l'un des domaines prioritaire d'intervention devra donc concerner l'agriculture. Des investissements massifs devront être consentis dans les années à venir pour relever la productivité agricole et ainsi augmenter les revenus des populations rurales et réduire les problèmes de sécurité alimentaire dans cette région du monde.

Ce secteur d'intervention est d'autant plus prioritaire que l'on a pu constater cette année la fragilité de l'Afrique face aux très fortes hausses des prix des denrées alimentaires. Cette situation provoque une augmentation drastique du nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition, minant ainsi les progrès accomplis ces dernières années. L'Afrique sub-saharienne, avec 60% de sa population touchée par cette crise, est une nouvelle fois la région la plus affectée.

La maladie est également un frein important au développement de l'Afrique. La santé doit, à ce titre, constituer un axe d'intervention prioritaire. Des interventions pour améliorer la santé maternelle et infantile, empêcher la transmission du VIH/SIDA et le traiter, prévenir et soigner la tuberculose et le paludisme, améliorer l'état nutritionnel de la population sont un préalable indispensable au développement de l'Afrique. Ces mesures appelleront un soutien financier et technique concerté de la part des pays développés avec le soutien des Organisations Internationales, et plus particulièrement de l'Organisation Mondiale de la Santé.

L'éducation reste une problématique centrale. En Afrique sub-saharienne, à peine plus de la moitié des enfants ont accès à l'enseignement primaire et l'inégalité de scolarisation entre les filles et les garçons est parmi ^{les} les plus forte au monde. Le développement passera par une formation des élites et à un accès à l'éducation plus massif qui évitera les inégalités.

Mon pays, Monsieur le Président, souhaite s'acquitter, à son échelle, de ses engagements envers les pays les plus pauvres et concentre déjà ses efforts sur les Pays les Moins Avancés du Continent africain. La Principauté soutient pleinement le projet de déclaration qui vise à faire avancer le développement à travers des partenariats.

Sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II, le Gouvernement Princier met tout en œuvre pour atteindre l'objectif de consacrer en 2015 0,7% de son RNB à l'Aide Publique au Développement.

Les crédits correspondant ont augmenté ces dernières années de plus de 25 % par an, ce qui constitue, vous en conviendrez, un effort exceptionnel dans une période de crise financière et énergétique généralisée.

La politique de coopération au développement du Gouvernement Princier adoptée cette année se concentre sur la lutte contre la pauvreté et s'articule autour de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les domaines de la santé et l'éducation représentent aujourd'hui plus de 60 % de l'aide allouée par la Principauté.

D'un point de vue géographique, une vingtaine de pays bénéficient de l'aide de Monaco. La politique de coopération de la Principauté place l'Afrique au cœur de nos préoccupations avec près de 80 % de l'aide bilatérale allouée à des actions sur ce continent.

Les Pays les Moins Avancés d'Afrique sub-saharienne concentrent, pour leur part, plus de la moitié de notre aide bilatérale.

En Complément de l'aide apportée par l'Etat, la société civile monégasque est fortement mobilisée pour soutenir les populations les plus démunies. Les nombreuses ONG monégasques sont particulièrement active en Afrique et complètent le dispositif mis en place par notre coopération publique.

En conclusion, Monsieur le Président, le développement durable de l'Afrique ne se fera pas sans l'appui du secteur privé. Je tiens à saluer, à ce titre, les entreprises monégasques qui sont particulièrement actives sur ce Continent et avec lesquelles nous travaillons actuellement pour la mise en place d'un partenariat au bénéfice de projets de développement.

Je vous remercie de votre attention.